Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-215600420-20260922-DELCCAS2026_17-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 22 septembre 2026

N° CCAS-2025-17

Conseillers en exercice : 13	Présents : 11	Votants : 11

L'an deux mille vingt-six, le mardi vingt-deux septembre à dix-huit heures trente, le Conseil d'administration, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil, 12 avenue de la Princesse, sous la présidence de Monsieur Freddy JAHIER, Président. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par courrier électronique aux membres du Conseil d'administration et ont été affichés à la porte de la mairie le dix-sept septembre deux mille vingt-six.
PRESENTS : M. Freddy JAHIER, Mme Sandrine OLLIC, M. Thierry QUERO, M. Benoit CHARPENTIER, Mme Isabelle LE BLAY, M. Jean-Claude POCARULL, Mme Marie-Christine GOUZER, Mme Martine HINDRE, Mme Catherine JAFFRÉ, Mme Stéphanie LE BRUN, M. Sébastien CHENAIS.
ABSENTS EXCUSES : M. Jean-François STEPHAN ; Mme Anne-Marie KISSOUN.
POUVOIRS :
Secrétaire de séance : Mme Martine HINDRE.

Objet : Repas annuel du CCAS

Monsieur le Président confirme aux membres du Conseil d'Administration que le repas annuel du CCAS aura lieu le dimanche 15 novembre 2026 à l'Espace Camerata.
Le repas annuel offert par le CCAS est réservé sur inscription aux Colpéennes et Colpéens ayant 70 ans et plus. Après l'étude de deux propositions de service, l'entreprise « LES TRAITEURS DU LOCH » est retenue. Le prix du menu s'élève à 34 € ttc par convives.

Les crédits nécessaires au repas annuel sont inscrits au budget du CCAS.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Administration du CCAS :

- ATTRIBUE à l'entreprise « LES TRAITEURS DU LOCH » la prestation relative au repas annuel du CCAS pour les Colpéens et Colpéennes de 70 ans et plus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme.
Le Président,
Freddy JAHIER

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE de COLPO